

Merci d'envoyer votre don
à l'aide du coupon ci-dessous à

TRISOMIE 21 GIRONDE
70, Avenue des Pyrénées
33140 VILLENAVE D'ORNON

**Toute l'actualité de l'association sur
www.trisomie21-gironde.org**

OUI, je soutien les actions entreprises par
l'association TRISOMIE 21 GIRONDE.

Je joins pour cela un don de.....€

NOM.....

Adresse.....
.....

Code postal.....

Commune.....

Campagne de dons 2009

**Toute l'actualité de l'association sur
www.trisomie21-gironde.org**

Madame, Monsieur,

Cette année, la campagne de dons est particulièrement importante pour notre association, garante du maintien de nos activités.

Aussi, nous vous demandons d'y prêter une attention particulière et de la diffuser autour de vous.

La campagne de dons a pour objectif de financer le fonctionnement de la vie associative et le développement de nouveaux projets.

Les dons que nous avons reçus en 2008 ont permis de financer l'étude, le développement et la mise en oeuvre du SAT (Service d'Aide par le Travail hors les murs).

Depuis le 1er novembre 2008, le financement est pris en charge par la DDASS. Ce service permettra à 10 adultes, dès janvier 2009, d'intégrer le monde du travail.

Aujourd'hui, l'association Trisomie 21 Gironde n'a plus de capacités financières pour maintenir son activité associative et en particulier la fonction d'animatrice.

Cette année, **vos dons sont donc indispensables** pour maintenir :

- ~ les soirées thématiques
- ~ la diffusion du journal « PAROLES »
- ~ les journées festives
- ~ les loisirs des jeunes
- ~ le groupe de parole des parents de jeunes enfants
- ~ la cellule d'accueil...

Par ailleurs, nous souhaitons mettre en place:

- ~ un groupe de parole des parents d'adultes
- ~ une formation à l'autodétermination
- ~ un accompagnement des adultes qui sont en milieu ordinaire du travail.

Nous comptons sur vous et sur votre entourage pour nous permettre de continuer à agir pour que l'intégration de nos enfants en milieu ordinaire soit une réalité.

Philippe CLEMENT
Président de Trisomie 21 Gironde

***L'association est reconnue d'Intérêt Général :
66% de vos dons à l'association TRISOMIE 21
GIRONDE sont déductibles de vos impôts, dans la
limite de 20% de votre revenu imposable.
Nous vous enverrons le reçu fiscal
dès réception de votre don.***